

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

REVALORISATION DES PENSIONS DE RETRAITES AGRICOLES LES PLUS FAIBLES -  
(N° 4137)

## AMENDEMENT

N ° AS4

présenté par  
M. Chassaigne, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.